



Sur mes cahiers d'écolier
Sur mon pupitre et les arbres
Sur le sable sur la neige
J'écris ton nom

Sur toutes les pages lues
Sur toutes les pages blanches
Pierre sang papier ou cendre
J'écris ton nom

Sur les images dorées
Sur les armes des guerriers
Sur la couronne des rois
J'écris ton nom

Sur la jungle et le désert
Sur les nids sur les genêts
Sur l'écho de mon enfance
J'écris ton nom

Sur les merveilles des nuits
Sur le pain blanc des journées
Sur les saisons fiancées
J'écris ton nom

Sur tous mes chiffons d'azur
Sur l'étang soleil moisi
Sur le lac lune vivante
J'écris ton nom

Sur les champs sur l'horizon
Sur les ailes des oiseaux
Et sur le moulin des ombres
J'écris ton nom

Sur chaque bouffée d'aurore
Sur la mer sur les bateaux
Sur la montagne démente
J'écris ton nom

Sur la mousse des nuages
Sur les sueurs de l'orage
Sur la pluie épaisse et fade
J'écris ton nom

Sur les formes scintillantes
Sur les cloches des couleurs
Sur la vérité physique
J'écris ton nom

Sur les sentiers éveillés
Sur les routes déployées
Sur les places qui débordent
J'écris ton nom

Sur la lampe qui s'allume
Sur la lampe qui s'éteint
Sur mes maisons réunies
J'écris ton nom

Sur le fruit coupé en deux
Du miroir et de ma chambre
Sur mon lit coquille vide
J'écris ton nom

Sur mon chien gourmand et tendre
Sur ses oreilles dressées
Sur sa patte maladroite
J'écris ton nom

Sur le tremplin de ma porte
Sur les objets familiers
Sur le flot du feu béni
J'écris ton nom

Sur toute chair accordée
Sur le front de mes amis
Sur chaque main qui se tend
J'écris ton nom

Sur la vitre des surprises
Sur les lèvres attentives
Bien au-dessus du silence
J'écris ton nom

Sur mes refuges détruits
Sur mes phares écroulés
Sur les murs de mon ennui
J'écris ton nom

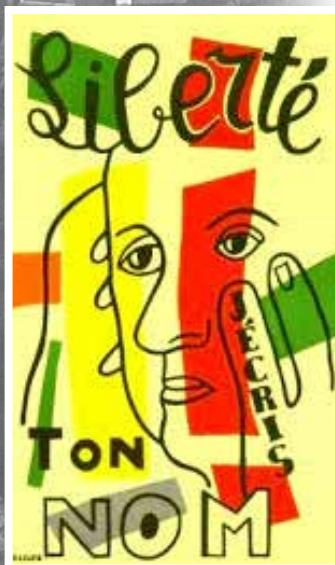
Sur l'absence sans désirs
Sur la solitude nue
Sur les marches de la mort
J'écris ton nom

Sur la santé revenue
Sur le risque disparu
Sur l'espoir sans souvenir
J'écris ton nom

Et par le pouvoir d'un mot
Je recommence ma vie
Je suis né pour te connaître
Pour te nommer

Liberté.

*Paul Éluard
Poésie et Vérité
Paris
Éditions de la main à la plume, 1942*



[sommaire]

Les travaux sur notre commune	p 3
Rapport sur l'eau	p 4
Cérémonie des vœux au personnel communal	P 4
Vos relais de quartier	p 5
Un enfant un arbre	P 6
Détecteurs de fumée	p 6
Elections départementales des 22 et 29 mars	p 7
Compte rendu du Conseil Municipal	p 8 & 9
Nos aînés ont fait la fête	p 10
Un concert de Noël réussi	p 10
Le repas de Noël à la cantine	p 10
Rappel à la loi	p 11
Plus de peur que de mal	p 11
L'ADIL du Tarn : des questions sur le logement ?	p 12
L'ADMR vous remercie !	p 12
L'Ame vous invite	p 13
Stage de danse	p 13
La Boule Marssacoise	p 13
Les Rives du Tarn Running, en route vers leurs 10 ans	p 14
Assemblée Générale de Marssac Aventure	p 14 & 15
La Salsa de « Sabor a Mi »	p 15
Inauguration du « Miracle des Roses »	p 16
Stage de théâtre enfants	p 16
Visite de M. Le Préfet	p 16
Loto de l'école	p 17
Génération Mouvement	p 17
Vœux à la population	p 18 à 22
Les vœux du CMJ	p 22
Le renouveau du Tennis Club Marssacois	p 22
Bibliothèque	p 23
Numéros utiles	p 23
6 ^{ème} Salon d'expression libre de Marssac	p 24
Un service « Particulier » pour JC Terrassement	p 24
ETS (Entreprise Tarnaise de Soudure) s'installe sur Marssac	p 24

Précision

Marssac info, journal municipal d'information
Directrice de la publication : Anne-Marie Rosé
Coordination de la rédaction : P. Crépin, T. Stéfanon avec la participation des commissions municipales et des associations
Création et mise en page : P. Crépin
Tirage : 1600 ex
Distribution : par nos soins
Papier entièrement recyclé
Impression : Sorep Albi
Dépot légal en cours

Votre Mairie

Horaires d'ouverture

Lundi, mardi, mercredi et jeudi
8h30 à 12h et de 13h30 à 17h
Vendredi
8h30 à 12h et de 13h30 à 16h30
Samedi matin de 8h30 à 12h

Tél 05 63 55 40 47
Fax 05 63 53 10 15
accueil@marssac-sur-tarn.fr
www.marssac-sur-tarn.fr

Mme Catala, assistante sociale,
reçoit sur rendez-vous le mardi de
9h30 à 12h. Tél : 05 63 48 17 20

.....
Vous souhaitez communiquer, vous êtes une association, une entreprise. Vous voulez annoncer un événement, une manifestation, des résultats...

LA DÉPÊCHE

Paulette Cluzel, correspondante de la Dépêche pour la commune de Bernac depuis 2010, assure également le poste de correspondante pour la commune de Marssac.

Vous pouvez lui transmettre vos brèves ou vos articles et photos pour les activités ou les événements que vous organisez et pour lesquels vous souhaitez une parution en page locale sur la Dépêche.

La Grèze - 81150 BERNAC - tél 05 63 55 22 81 - popojournal@outlook.fr

Le Tarn libre
LE JOURNAL DU TARN

Marssac Info

Envoyez vos articles et vos photos à
Christine Balazard : christine.balazard@wanadoo.fr

Envoyez vos articles et vos photos à Pascal Crépin :
pascal.crepin@wanadoo.fr

à vous !

Vous souhaitez donner votre point de vue, proposer ou animer des rubriques... contactez

Pascal Crépin
06 37 74 30 54
pascal.crepin@wanadoo.fr
OU

Thierry Stéfanon
06 23 87 24 98
thierry.stefanon@wanadoo.fr



Aménagement de l'avenue d'Albi

Les travaux d'enfouissement des réseaux secs ont débuté (EDF, France Télécom et éclairage Public sur une partie). Ils sont réalisés par l'entreprise Chamayou et sont « pilotés » par le SDET. Cette première phase de chantier devrait durer jusqu'à fin mars. Suivront ensuite la création d'un nouveau rond-point, à l'intersection de la rue Jean Fraisse, et l'aménagement d'un cheminement doux le long de l'avenue d'Albi (du rond-point de Lamartine au centre-ville). Le chantier devrait être terminé fin Juillet.

Ouups !

Dans le N°56 de Novembre 2015 (page 4). Nous avons orthographié «La menuiserie Pasquié» alors qu'il fallait lire «Pasquier». Avec nos excuses pour ce manque d'air...
www.menuiserie-pasquier.com

Dernière touche au chantier de rénovation de la cour du primaire

Le muret contre lequel s'adossait autrefois l'ancien préfabriqué de la cour du primaire était dépourvu de grillage. Il fallait en reposer un. C'est chose faite avec un grillage de 1,80 m de haut. De quoi arrêter les tirs de ballons les plus impétueux.



A l'école : installation des premiers vidéoprojecteurs interactifs



Deux vidéoprojecteurs interactifs ont été installés par nos agents, l'un dans la classe de la bibliothèque de la maternelle et le second dans la classe de Madame Robles, au primaire. Il est prévu d'équiper progressivement toutes les classes du primaire





Cérémonie des vœux au personnel communal

C'est le 12 décembre que s'est déroulée la cérémonie des vœux au personnel communal, en présence de nombreux agents et élus du conseil municipal. Après le mot de bienvenue de Madame le Maire, Monsieur Loup, adjoint au personnel, a pris le relais pour saluer le travail des agents municipaux et rappeler les axes de travail pour l'année à venir. Puis place fut laissée à la fête avec la distribution des jouets aux enfants et un sympathique buffet autour duquel tout le monde s'est attardé avec plaisir.

Travaux sur le bâtiment de l'ancienne cantine



Ce bâtiment a beaucoup souffert de la sécheresse de 2011. Des fissures sont apparues aux quatre coins des murs à l'extérieur et à l'intérieur. L'entreprise Sol Technique est intervenue sur l'extérieur en 2013 et l'entreprise Manresa est intervenue en décembre pour des travaux de reprises et de peinture. Les crépis extérieurs feront l'objet de travaux complémentaires en 2015.



Rapport sur l'eau 2013

Obligatoire depuis plusieurs années, ce rapport est édité par le Syndicat des Eaux de Rivière (Siaep). Cette mine d'informations permet de suivre les activités du syndicat et la qualité du service public proposé.

Ce document est disponible sur le site du syndicat : <http://siaep-gaillacois.fr/> ou sur le site de la commune www.marssac-sur-tarn.fr

RELAIS DE QUARTIER

AU COEUR DE MARSSAC

Découvrez ces hommes et ces femmes qui se mettent bénévolement au service de leur quartier pour plus de proximité entre les hommes. Ils sont présents dans chaque quartier. Vous trouverez ici leurs noms, leurs numéros de téléphone et/ou leurs mails.

N'hésitez pas à les contacter. Ils sont là pour vous informer, au plus près des réalités de la vie de votre quartier. Ils sont là aussi, à votre écoute, pour faire remonter vos observations en mairie et s'assurer des suites qui y sont données.

Secteur 1

Centre ville - Tonimarié
Le hameau 2 - Vieux Marssac

M. COMBRE Yves-Roger
Mme LO Catherine 05 63 55 20 51
M. MIALHE Xavier 06 83 20 31 96
xavier.mialhe@sfr.fr
M. GUILHEM jean 06 63 67 58 18
jean.guilhem@bbox.fr

Secteur 2

Le Buc - Tourtignac

M. PECH Roger 05 63 55 42 75

Secteur 3

Lamartine - Pelbousquié

M. REDELSPERGER Olivier 06 18 50 76 87
olivier.redels@sfr.fr

Secteur 4

entre la route de Lagrave,
la rue Bernissard et la SNCF

Mme CINTAS Marie Line 05 63 53 23 12
Mme ALARY Sylvie 05 63 55 46 16
M. PECH Roger 05 63 55 42 75

Secteur 5

Le Clos Fleuri - Le Clos Provençal -
Les Zagadies - Plaisance - Clos de
Barret

Mme VINCENT Yveline 05 63 53 01 06
M. LABORDE René 05 63 56 37 86
M. BRISSEBRAT Claude 06 69 56 50 17
claudette.brissebrat@sfr.fr

Secteur 6

La Tancade - la Pelatié - Lavergne

Mme MAES Chantal 05 63 53 10 47
Mme AUDREN Nadia 05 63 56 61 75
audren.nadia@laposte.net

Secteur 7

La Violette - St Barthélémy - Guille
Rieumas

Mme FERRIERE Charlette 05 63 55 40 41
Mme RIVES Yvette 05 63 53 95 07

Un enfant, un arbre

Il y avait embouteillage de poussettes dans le hall de la mairie, ce 13 décembre, pour la traditionnelle cérémonie «un enfant, un arbre». Vingt enfants nés en 2014 y étaient invités, pour devenir chacun



parrain d'un arbre offert par la municipalité. Après tirage au sort chaque famille a pu connaître l'arbre de son enfant et le lieu de sa future plantation dans les espaces publics communaux. Un diplôme de parrainage a été remis à chacun. Chaque arbre planté portera le nom de son parrain inscrit sur une plaquette de bois. Plus d'une centaine d'arbres, de toutes variétés, ont été ainsi plantés sur la commune depuis 2008.



On y pense ! Le 8 mars 2015, les détecteurs de fumée deviennent obligatoires dans tous les logements

Il y a, en France, plus de 800 décès par an pour cause de feux d'habitation. Les statistiques sont formelles : 70 % de ces feux surviennent la journée, mais 70 % des décès surviennent la nuit, quand les gens dorment.

Les détecteurs permettent de réagir plus vite dès le début de l'incendie car ils émettent un signal sonore suffisant pour permettre de réveiller une personne endormie. Pour les personnes sourdes il existe des détecteurs spéciaux qui fonctionnent avec un signal lumineux ou vibrant.

Depuis la loi ALUR de 2014, c'est le propriétaire qui doit acheter (fournir ou rembourser), le



détecteur. Celui-ci doit être conforme à la réglementation européenne et être installé de préférence dans la circulation ou le dégagement desservant les chambres. Selon la taille de la maison ou

de l'appartement il peut être recommandé d'en installer plusieurs.

La mise en application de la loi est prévue pour le 8 mars. Si vous n'en avez pas, vous ne serez pas verbalisés, mais attention ! Votre assurance risque de vous prélever une franchise supplémentaire et si le sinistre cause des dégâts à des tiers, la responsabilité civile du propriétaire pourra être engagée.

Plus de renseignements sur www.service-public.fr

Elections départementales des 22 et 29 mars



Ce qui a changé pour ces élections

De par la loi n° 2013-403 du 17 mai 2013, l'assemblée qui dirige le Département, anciennement appelé «Conseil Général», porte désormais le nom de «**Conseil Départemental**» et les «conseillers généraux» ont été renommés

«**Conseillers Départementaux**».

Les élections départementales des 22 et 29 mars vont désigner les Conseillers Départementaux dans le cadre du canton. La commune de MARSSAC SUR TARN fait partie du Canton n° 3.

Au-delà des simples changements de noms, la loi a instauré d'importantes modifications dans ces élections : les Conseillers Départementaux sont élus pour six ans. A chaque élection, le Conseil Départemental est renouvelé en intégralité et non par moitié en deux séries comme cela se faisait auparavant pour les élections du Conseil Général.

Le mode de scrutin a été modifié également. Les conseillers départementaux sont désormais élus au scrutin binominal paritaire à deux tours. En clair, pour chaque canton, les candidats doivent se présenter en binôme composé obligatoirement d'une femme et d'un homme. Les binômes sont élus au scrutin majoritaire à deux tours. Le panachage est par conséquent interdit.

Pour être élu au premier tour, le binôme doit recueillir à la fois la majorité absolue (50% des suffrages exprimés plus une voix) et le quart des électeurs inscrits. Si aucun des binômes ne l'emporte au premier tour, un second tour est organisé. Au second tour, sont autorisés à se présenter les binômes ayant obtenu au moins 12,5% des voix des électeurs inscrits (art. L210, al. 8). La majorité relative (le plus grand nombre de voix) suffit pour être élu au second tour.

NB : La loi n° 2014-172 du 21 février 2014 a modifié les règles de prises en compte des bulletins blancs et des enveloppes sans bulletin. Ceux-ci sont désormais exclus du champ des bulletins nuls. Leur nombre reste mentionné dans les résultats du scrutin, mais ils ne sont plus pris en compte dans la détermination des suffrages exprimés.

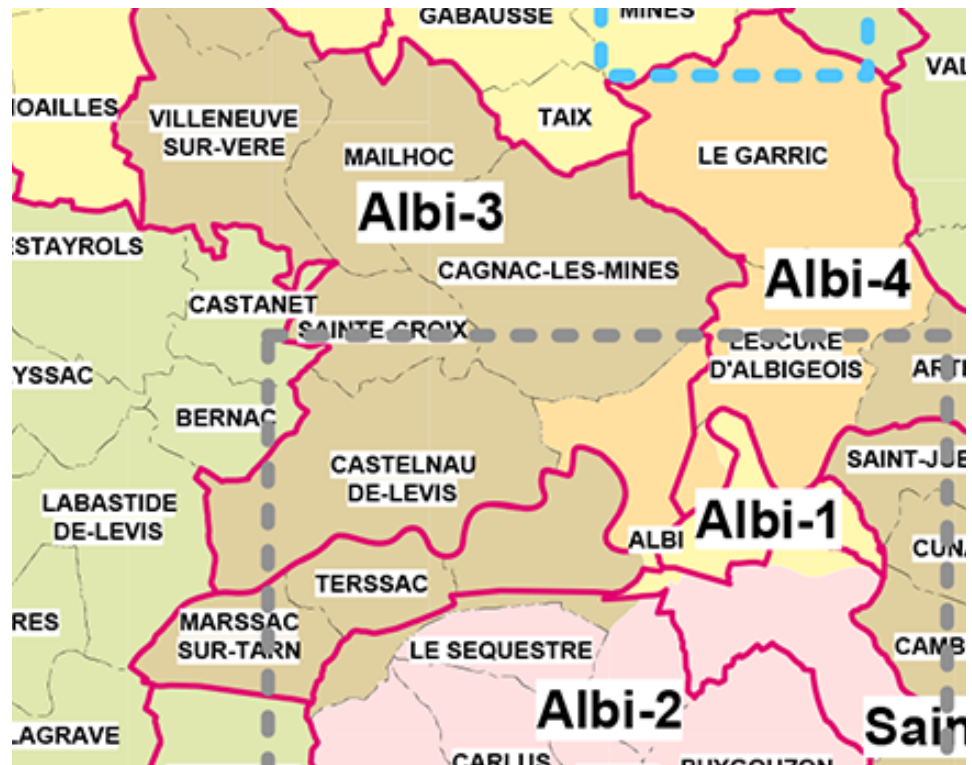
22 et 29 mars : heures d'ouverture des bureaux de vote.

A Marssac, les bureaux de vote seront ouverts de 8 heures à 18 heures.

Pièces obligatoires pour pouvoir voter

Pour pouvoir voter les électeurs doivent obligatoirement présenter une pièce d'identité au bureau de vote :

- Carte nationale d'identité
- Passeport
- Permis de conduire
- Carte vitale avec photo
- Carte de famille nombreuse avec photo délivrée par la SNCF
- Permis de chasser avec photo délivré par le représentant de l'État
- Livret de circulation, délivré par le préfet
- Carte du combattant, de couleur chamois ou tricolore
- Carte d'identité ou carte de circulation avec photo,



délivrée par les autorités militaires

- Carte d'identité de fonctionnaire de l'État, de parlementaire ou d'élu local avec photo
- Carte d'invalidité civile ou militaire avec photo
- Récépissé valant justification de l'identité, délivré en échange des pièces d'identité en cas de contrôle judiciaire

Attention : à l'exception de la carte nationale d'identité et du passeport, ces documents doivent être en cours de validité.

- CONSEIL MUNICIPAL n°14/08 - Compte rendu de séance du lundi 15 décembre 2014 Ouverture de séance à 19h00

L'an deux mille quatorze, le lundi quinze décembre, à dix-neuf heures, le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Mme Anne-Marie ROSÉ, Maire.

Présents : Anne-Marie ROSÉ, Maire ;
Pascal CRÉPIN, Myriam DELARUE, Dominique FERRIERE, Joël LOUP, Thierry MALLÉ, Lydie PICARONIE, Adjoints ;
Christelle CARRIERE, Jacqueline DÉIDE-ROBERT, Bruno DORÉ, Elise FARGIER, Aline GARTNER, Michel GASC, Jean GUILHEM, Pascal PECHARMAN, Anne PIEROT, Jean-Pierre PUJOL, Gilbert ROCHE, Thierry STEFANON, Christelle SUAU, Conseillers Municipaux.

Absents excusés et représentés :
Fanny BOULZE représentée par Anne-Marie ROSÉ
Jean-Pierre CASSAGNES représenté par Anne PIEROT
Morgane DESMAZES représentée par Lydie PICARONIE

Secrétaire de séance : Lydie PICARONIE

Date de la convocation : 10 décembre 2014

Approbation du compte-rendu de la séance du 29 septembre 2014

Le compte-rendu de la séance du 29 septembre 2014 est approuvé à l'unanimité.

ORDRE DU JOUR :

Urbanisme et Travaux

1. Conventions SDET
2. Numérotation de la route de Lagrave
3. Attribution d'un nom à la nouvelle rue de la ZAC Eco2Rieumas

Finances

4. Affectation de subvention
5. Décision modificative n° 2

Associations

6. Règlement relatif à l'attribution et au versement des subventions aux associations

Questions diverses

1a – TRAVAUX DE DISSIMULATION DE RESEAU EN REGIME URBAIN

Madame le Maire expose que le Syndicat Départemental d'Energies du Tarn (SDET) a mis en place un programme annuel de dissimulation de réseau des communes en régime urbain. Chaque année le SDET

réalise des travaux pour le compte des collectivités qui participent à hauteur de 30 % du montant HT des travaux.

Elle a fait appel au service technique du SDET pour étudier l'affaire référencée ci-dessous : « 14DISU156-2LPAS Dissimulation BT sur P1 Ecole et P6 Vialette (tranche 1) ».

Après une visite sur le terrain et l'étude du projet, il s'avère que le montant estimatif de l'opération est de 53 636 euros HT, maîtrise d'œuvre comprise. La participation de la commune s'élevé donc à 16 090 euros HT, soit 30 % du montant HT des travaux.

Madame Anne-Marie ROSÉ propose au conseil municipal de donner son aval au SDET pour réaliser cette opération.

Où cet exposé et après en avoir délibéré, le conseil municipal à l'unanimité ;

- APPROUVE la proposition qui lui est faite,
- AUTORISE Madame le Maire à effectuer toutes les démarches nécessaires et à viser toutes les pièces administratives et comptables qui se rapporteront à cette opération.

1b - TRAVAUX DE DISSIMULATION DE RESEAU DE TELECOMMUNICATION ELECTRONIQUE

Madame le Maire indique qu'au sens de l'article 4.1 de ses statuts, le Syndicat Départemental d'Energies du Tarn exerce aux lieux et places des collectivités membres, la maîtrise d'ouvrage des travaux de premier établissement et/ou ultérieurs d'infrastructures destinées à supporter des réseaux de télécommunications dans le cadre d'enfouissement coordonné avec celui des réseaux publics d'électricité.

Elle précise que dans le cadre de l'affaire « 14DISU156-2LPLAS Dissimulation BT sur P1 Ecole et P6 Vialette (tranche 1) », suite à la visite sur le terrain, les services du SDET estiment le montant des travaux de dissimulation de réseaux de télécommunication à charge de la commune à 55 000 euros TTC, honoraires compris.

Madame le Maire propose au conseil municipal de donner son aval au Syndicat Départemental d'Energies du Tarn pour la réalisation de cette opération.

Où cet exposé et après en avoir délibéré, le conseil municipal à l'unanimité ;

- APPROUVE la proposition qui lui est faite,
- AUTORISE Madame le Maire à effectuer toutes les démarches nécessaires et à viser toutes les pièces administratives et comptables qui se rapporteront à cette opération.

2 - NUMEROTATION DE LA ROUTE DE LAGRAVE - NUMEROTATION METRIQUE

Madame le Maire informe le Conseil Municipal de la nécessité de numéroter les habitations situées

route de Lagrave, depuis le rond-point des Trincades jusqu'au croisement des Trois Piliers.

La numérotation traditionnelle ne pouvant s'appliquer en raison du caractère diffus de l'habitat tout au long de la route, il est proposé d'appliquer une numérotation métrique, comme indiqué sur le plan présenté.

Entendu l'exposé ci-dessus, après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité :

- VALIDE la numérotation de la route de Lagrave telle qu'indiquée sur le plan ci-annexé.

3 - DENOMINATION DE RUE - ZAC ECO2RIEUMAS

Madame le Maire indique qu'il y a lieu de dénommer la future voie interne à la ZAC Eco2Rieumas.

Le Conseil Municipal, après délibéré, à l'unanimité :

Se donne un temps de réflexion supplémentaire et reporte sa décision au prochain Conseil Municipal

4 - CLE DES CHAMPS : VERSEMENT D'UN COMPLEMENT DE SUBVENTION A «LA CLE DES CHAMPS» POUR LE FONCTIONNEMENT DU CLAE/CLSH ET VERSEMENT D'UNE PARTICIPATION POUR LES NOUVELLES ACTIVITES PERISCOLAIRES

Lors du vote du budget, le montant définitif de la subvention de la commune au budget du CLAE/CLSH n'était pas connu en raison d'un accord à définir avec l'association La Clé des Champs. Cependant, pour ne pas affecter les finances de l'association, un acompte de 100 000 euros avait été décidé, en l'attente des montants définitifs.

La subvention annuelle définitive a été fixée à 111 933 euros pour 2014.

Il est donc proposé au Conseil Municipal d'attribuer une subvention complémentaire de 11 933 euros à l'association « La clé des champs » pour la participation de la commune aux frais de fonctionnement.

L'article 6574 compte un reliquat de dépenses non affectées qui couvre ces montants. Il n'est donc pas nécessaire de prendre une décision modificative.

Par ailleurs le montant définitif des dépenses liées aux NAP n'est pas connu à ce jour. L'association sollicite toutefois le versement d'un acompte de 4 900 euros pour les activités organisées de septembre à décembre + 445 euros pour les frais de gestion et de coordination.

Les dépenses liées aux NAP doivent être imputées au compte 611 (prestations de service).

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, décide d'attribuer à l'association « a Clé des champs» sur l'année 2014 :
- une subvention de fonctionnement complémentaire de 11 933 euros au compte 6574

- Un acompte de participation de 5 345 euros pour les

Nouvelles Activités Périscolaires au compte 611.

5 - DECISION MODIFICATIVE N° 2

Il convient de modifier les crédits comme suit :

Investissement :

Dépenses :

Op. n° 604 : Enfouissement réseaux Avenue d'Albi : + 72 000 euros

Recettes : Dépenses imprévues : - 40 000 euros

Op.600 salle des fêtes : - 32 000 euros

Fonctionnement :

Dépenses :

Cpte 6554 : SIVU Petite Enfance Marssac-Terssac + 10 400 euros

Recettes :

Cpte 022 dépenses imprévues : - 10 400 euros

Opérations patrimoniales :

Recettes : cpte 2111-041 : + 9 700 euros

Dépenses : cpte 204412 – 041 + 9 700 euros

Le Conseil Municipal, à l'unanimité,

- APPROUVE la décision modificative ci-dessus

6 - REGLEMENT RELATIF A L'ATTRIBUTION ET AU VERSEMENT DES SUBVENTIONS AUX ASSOCIATIONS

Madame Myriam DELARUE, Adjointe en charge des associations indique que le groupe de travail «associations» a élaboré un document réglementant l'attribution et le versement des subventions aux associations.

Elle rappelle que ce projet de règlement a été envoyé à tous les élus le 13 décembre dernier.

Elle propose au Conseil Municipal d'approuver le règlement établi.

Ne prennent pas part au vote en raison de leur implication dans la vie associative :

Bruno DORÉ

Christelle SUAU

Thierry STEFANON

Le Conseil Municipal, à l'unanimité ;

- APPROUVE le règlement relatif à l'attribution et au versement des subventions aux associations tel qu'annexé à la présente délibération.

Séance levée à 20h15

Nos aînés ont fait la fête



Avec ses tables décorées de belles fleurs de papier orangé la salle des fêtes de Marssac avait un bel air de fête pour accueillir nos aînés ce 17 janvier dernier. Ajoutez à cela 190 participants, un orchestre musette plein d'entrain (Valéry et ses deux comparses), un traiteur de qualité (la maison Roustit, toujours fidèle au rendez-vous), il y avait là tout ce qu'il fallait pour passer un très agréable moment ensemble.

Tout au long de la journée les conversations sont allées bon train autour des tables et la piste de danse n'a pas désempilé. Et ce n'est que tard dans l'après-midi que les derniers convives se sont quittés, bien décidés déjà à revenir l'année prochaine.

Un concert de Noël réussi



Trois chorales étaient au rendez-vous du traditionnel concert de Noël de fin d'année : «La Croche Chœur» de Saint-Juéry, «le Chœur du Jacquemart» de Lavour, et «Mélodie n'Sol de Marssac». Trois chorales talentueuses qui ont offert à un auditoire conquis un répertoire de chants profanes et sacrés de grande qualité. Après un final très applaudi, où tous les choristes ont entonné en chœur «Les cloches de Noël», tout le monde s'est retrouvé sur la place du Barry pour partager vin chaud et gâteaux sous les lumières du sapin.

Repas de Noël à la cantine

Le repas de Noël connaît tous les ans une grande affluence. Ce fut le cas cette année encore avec 259 enfants inscrits pour ce repas gourmand. Au menu, terine de gibier, pommes, dinde aux marrons, fromage, gâteau de Noël et mandarine ! Avec, en petit plus, un père Noël en chocolat offert par la municipalité. Tout le personnel encadrant, équipe d'animation du CLAE et personnel municipal, s'était mobilisé pour la circonstance, aidé de quelques élus venus en renfort.

Et c'est dans une très joyeuse ambiance que s'est passé ce moment de fête qui sentait déjà bon les vacances de fin d'année.



Rappel à la loi !

Le brûlage des feuilles, branchages et autres déchets verts est interdit.

urbaine, péri urbaine ou rurale, vous devez vous conformer à cette règle, sous peine d'être



En effet notre Communauté d'Agglomération disposant de déchetteries accessibles à tous, l'ancien arrêté préfectoral qui autorisait les feux, sous certaines conditions, est devenu caduc. Si vous habitez l'une des 17 communes de l'agglomération, en zone

verbalisé (jusqu'à 450 euros d'amende sont prévus conformément à l'article 131-13 du code pénal). Risques majeurs d'incendie (et de querelles de voisinage), les feux sont des sources importantes de pollution atmosphérique ! Alors, prévoyez un trajet vers la déchet-

terie communautaire la plus proche de votre domicile, co-voiturez vos déchets verts avec vos voisins ou laissez vos feuilles mortes sur votre pelouse pendant l'hiver, mais ne brûlez plus !

Informations : Service Hygiène et Santé Publique de l'agglomération au 05 63 38 87 68 www.grand-albigeois.fr

Des idées pour ne pas brûler !

- **Le paillage** avec broyats de branchages et gazon. En recouvrant le sol de ses déchets verts, on le protège et on le fertilise en même temps.

- **Le mulching**. En ne ramassant pas la tonte du gazon, il se décompose dans le sol.

- **Le compostage domestique**. On peut composter tous ses

déchets organiques (de cuisine et de jardin). L'agglomération subventionne des composteurs individuels (400 ou 600 l) à installer au fond du jardin.

- **Le dépôt en déchetterie**. Sur la plateforme de compostage de Ranteil, tous les déchets verts apportés directement ou déposés dans les 3 déchetteries communautaires sont broyés et mis en fermentation.

En 9 mois environ, un compost fin est fabriqué. Il est vendu aux professionnels mais chaque foyer de l'agglomération a droit à 120 l/an de compost gratuit !

Infos : horaires et plan d'accès sur www.grand-albigeois.fr Espace Déchets & Propreté

Plus de peur que de mal !



Un grand chêne, rue du Meyre, n'a pas résisté aux fortes rafales de vent qui ont soufflé dans la nuit du 29 janvier. Les pompiers sont intervenus en fin de soirée. Il leur a fallu près de quatre heures pour dégager la voie.

Logement : permanence de Tarn Habitat à la Mairie le 24 février

Vous le constatez tous les jours, les travaux du nouvel ensemble Tarn Habitat situé à l'entrée de notre commune avancent à grands pas. La livraison est prévue pour le mois de juillet 2015.

Pour obtenir des renseignements, pour déposer un dossier... **Tarn Habitat tiendra une permanence le 24 février 2015 de 9h à 12h00** (Mmes MERAYO et TRUNCK seront à votre disposition).

Quelques détails sur ce nouvel ensemble de logements :

- 12 logements (3 T2, 6 T3, 3 T4)
- Sur chaque palier : 1 T2, 2 T3 et 1 T4
- Au rez de chaussée, tous les logements sont adaptés aux personnes à mobilité réduite
- Chauffage individuel au gaz + solaire
- Dans chaque logement : cellier
- Pas d'ascenseur
- Parking
- Au rez de chaussée un petit jardin par logement.
- A l'étage chaque logement possède une terrasse

L'ADIL du Tarn : des questions sur le logement ? Des réponses efficaces au quotidien !

L'ADIL est une agence d'information sur le logement, service d'intérêt général, présente dans tout le département... mais surtout, l'ADIL permet d'avoir des réponses fiables sur toutes les questions juridiques, financières et fiscales en matière d'habitat. Les conseils de l'ADIL sont gratuits, neutres et indépendants.

Ainsi, tout propriétaire bailleur ou tout locataire trouvera en poussant cette porte des réponses sur le quotidien des questions relatives aux

travaux, aux charges, aux obligations réciproques des parties, aux moyens de limiter les impayés de loyer. Ainsi, la relation locative n'aura plus de secret, et permettra d'éviter les conflits.

Un autre exemple est celui relatif à l'amélioration de l'habitat, notamment en terme de qualité énergétique : à l'heure actuelle, de nombreux dispositifs ont été mis en place pour limiter les consommations énergétiques, améliorer le confort des logements, et trouver des solutions finan-

cières adaptées : l'ADIL est là pour informer les propriétaires occupants ou bailleurs, faire des diagnostics financiers, et orienter au mieux tout un chacun.

Il en est de même pour les futurs accédants à la propriété qui souhaitent «faire le tour de la question» avant d'acheter ou de faire construire : prêts, contrats de construction ou de vente, assurances, garanties, tout autant de thèmes abordés de façon personnalisée.

Ainsi, l'ADIL permet à tous d'être un acteur de

son parcours résidentiel, et ce en toute indépendance et neutralité.

Pour rencontrer gratuitement un conseiller juriste et financier de l'ADIL : prendre RDV au siège social, à Albi, ou sur une des permanences départementales (Castres, Gaillac, Graulhet, Carmaux, Mazamet, Saint-Sulpice, Lavaur).

05.63.48.73.80
Un site internet :
adiltarn.org

L'ADMR vous remercie !

Nous vous informons du changement d'adresse mail de La **Friperie Familles Rurales**. Dorénavant vous pouvez nous contacter à l'adresse suivante : **lafriperieitinerante@familles-rurales.org**

Nous en profitons également pour vous souhaiter, à toutes et à tous, nos meilleurs vœux pour cette nouvelle année.

Bien cordialement,

Christel Artuso et Nadège Fabre
Coordinatrice Friperie
05.63.54.15.44

Compte tenu des difficultés rencontrées durant l'été 2014 liées à des problèmes d'effectifs de l'ADMR, nous avons été agréablement surpris par vos retours, dans l'ensemble plutôt positifs, suite à notre dernière enquête de satisfaction.

Dans l'impossibilité de répondre individuellement à chacun d'entre vous et afin de nous aider dans cette démarche de recherche de qualité de nos services, j'invite, ceux qui le souhaitent à prendre rendez-vous avec nous pour nous exposer de vive voix ce qui leur semble non-conforme à leurs attentes.

Nous sommes ouverts à toute critique constructive pour qu'en 2015, dans la mesure de nos possibilités, nous appor-

tions les réponses appropriées à vos doléances.

L'ADMR participe à la vie locale :

Comme d'habitude, l'année 2015 sera ponctuée de manifestations et rencontres organisées par l'équipe de l'ADMR.

19 avril : LOTO
25 et 26 avril : Vente de plants
31 mai : Vide Dressing
20 juin : Assemblée générale de l'ADMR
10 octobre : LOTO
(Chaque manifestation fera l'objet d'un rappel dans le Marssac Info)

L'ADMR se projette dans l'avenir :

Comme chacun sait, la population Marssacoise et des communes voisines augmente d'année en année.

Les besoins en matière

de gardes d'enfants se font de plus en plus sentir.

Face à une demande croissante, nous souhaitons développer cette activité en 2015.

N'hésitez pas à venir nous en parler et nous exposer vos besoins.

Dans l'attente du plaisir de vous rencontrer.

La présidente
Michelle BIROT

ADMR
«La référence du Service à la Personne»
Accueil :
Rue Tonimarié
81150 Marssac
Les lundis et jeudis de 14h00 à 18h00
Tél : 05 63 53 09 83

L'Ame vous invite

Dans le cadre des Soirées de l'AME, L'association Marssac Ensemble est heureuse de vous convier à ses deux premiers rendez-vous :

LA DÉCOUVERTE DE LA CORÉE

Le vendredi 27 février, à 21 heures, salle l'Astrolabe

Pour tous ceux qui aiment les voyages et l'Asie, Jean-François Vincent sera heureux de vous faire partager, au retour de son voyage, ses impressions sur la Corée du Sud : le tourisme, la vie de tous les jours, les questions d'actualité.

Entrée gratuite et pot de l'amitié offert.

DE LA FUITE DANS LES IDEES

Le samedi 21 mars, à 21 heures, salle des fêtes (extension)

Un spectacle de théâtre interprété par le comédien Jean-Marie COMBELLES d'après des textes de SOL. Un moment de détente et d'humour.

Prix de l'entrée : 6 euros, gratuit pour les moins de 12 ans. Le spectacle sera suivi d'un pot de l'amitié.

Nous vous attendons nombreux !

Pour tous renseignements : ame810@orange.fr ou <http://ass-marssac-ensemble.wix.com/a-m-e>



Exclusivité dans le Tarn



L'Association Ambiance Scandale a le plaisir de vous annoncer la venue de la talentueuse Audrey BOSC de Raggajam pour un stage exceptionnel **le Dimanche 8 Février 2015 à partir de 14h à la salle des fêtes de Marssac (extension).**

2 niveaux y seront donnés. Audrey BOSC chorégraphie les shows pour les équipes Ragga Jam Russie, Portugal, Espagne, Italie et assiste Laure COURTELLEMONT pour la célèbre émission «So You Think You Can Dance» en Pologne.

Réservation obligatoire ; info/résa. : 06.72.10.96.57 ou par mail à : ambiance.scandale@laposte.net

La Boule Marssacoise



Un titre de Champion du Tarn Triplette promotion, le maintien des Seniors en Division 1, demi-finaliste en Championnat

Jeu Provençal, le retour de l'amitié et de la convivialité dans le club, une bonne relation avec les autres associations et la municipalité, que demander de plus à ce nouveau bureau mis en place en janvier 2014.

L'excellente mentalité et la bonne ambiance au sein du club ont favorisé le recrutement de joueurs de haut niveau pour 2015, ce qui a permis d'engager deux équipes vétérans et deux équipes seniors en championnat inter-club, plus une équipe en jeu provençal. Les personnes désireuses de rejoindre la Boule Marssacoise peuvent contacter Christian BAÏTA au 06 12 70 57 04. La Boule Marssacoise vous souhaite une bonne et heureuse année.

Le Bureau

Les Rives du Tarn Running, en route vers leurs 10 ans

Il y a presque 10 ans, une douzaine de passionnés de course à pied créaient l'association «Les Rives du Tarn Running». Une foulée après l'autre, l'association grandit. Elle s'implante dans le paysage «cantonal» au point d'attirer vers elle des coureurs venus de toutes les communes alentours pour atteindre à ce jour près de 90 adhérents.

Elle est devenue organisatrice avec la course des Rives, la Balade des Lucioles, le Trail des Castels qui cette année devient un trail nocturne et qui aura lieu à Marssac le 19 septembre prochain.

«Les Rives du Tarn Running» véhiculent des valeurs telles que solidarité, partage, convivialité et œuvre pour que



le sport fasse tomber les barrières entre valides et handicapés.

C'est donc tout naturellement que l'association aide l'AFM et a organisé en collaboration avec «Roule Ta Vie» une manifestation où se sont côtoyés fauteuils, coureurs à pieds et cyclistes.

Cette année, est prévue la réalisation d'un



projet qui tient à cœur à plusieurs adhérents : Il s'agit de la conception et fabrication d'une «joëlette» ou fauteuil tout terrain mono-roue qui permet que la randonnée soit acces-

sible aux personnes à mobilité réduite. Ce projet est soutenu par la «Fondation Orange»

A l'aube d'une nouvelle année de challenges et de compétitions, les adhérents, leur famille ainsi que les partenaires de l'association se sont retrouvés ce dimanche 11 janvier pour partager la traditionnelle galette.

Assemblée Générale de Marssac Aventure



Compte-rendu de l'assemblée du 12 décembre 2014

Présents : Membres de l'association, membres du bureau de l'association, un représentant de la Mairie de Marssac (Mme Myriam DELARUE), certains partenaires et des Marssacois venus découvrir notre association.

Bilan moral et financier 2014 et élection du bureau pour 2015

Le trésorier a présenté le bilan financier de l'association et le quitus de

gestion a été voté à la majorité. Le président et la secrétaire ont présenté le bilan des activités de l'année 2014. L'ancien bureau a démissionné ; après le vote voici le nouveau bureau de l'Association pour 2015 :

Président : Joël COSTES
Trésorier : Jean-François VERDIER
Secrétaire : Juliane SOUPENE

Bilan des activités 2014

VTT : les Vététistes ont participé à de nombreuses randonnées dans le Tarn, toute la région Midi-Pyrénées avec pour la première année la participation à La Transpyrénéenne, la région Auvergne (rando La Lozérienne à La Canourgue - grands

causses et gorges du tarn) et la Corrèze (rando Brive Rocamadour).

Autre nouveauté de l'année, la participation au Relais Cathare de Lombers (81) en septembre. En 2014, la sortie de l'Ascension s'est déroulée en Espagne en Sierra de Guara. Lors de chaque rando, ils portent fièrement les couleurs de Marssac Aventure sur leurs tenues de VTT.

FOOTSAL : moment de détente apprécié par tous où jeunes et moins jeunes se retrouvent le vendredi soir.

Randos pédestres : un certain nombre de randos ont été organisées lorsque la météo le permettait ; notamment

un week-end à Laguiole où les participants ont pu chausser les raquettes pour découvrir les sentiers enneigés sous un beau soleil au mois de février.

Les manifestations organisées par Marssac Aventure :

Randos nocturnes pour la fête de Marssac : organisation d'une rando VTT (60 participants) et d'une rando pédestre (20 personnes) où les randonneurs ont pu utiliser les lampes frontales pour se repérer dans la nuit.

La journée sportive Marssac Aventure a été organisée le 6 juillet, le départ a été donné au parking de La Poste. C'est plus d'une centaine de vététistes qui se sont

élancés sur les deux circuits proposés (35 et 55 km) afin de découvrir les sentiers et chemins autour de Castelnau de Levis et jusqu'aux environs de Cordes. Environ 30 marcheurs

à la Transpyrénéenne qui fut une bonne expérience en 2014 et en plus grand nombre à La Lozérienne et à l'édition 2015 du Roc d'Azur.

La marche pédestre va

afin que le budget soit correctement réparti en fonction des trois activités proposées par l'association.

Pour chaque membre de l'association, il

participer aux sorties organisées par l'association. L'association adhère à la FFCT (Fédération Française de Cyclo Tourisme).

Les responsables des différentes activités pour l'année 2015 sont les suivants:

- VTT : Joël Costes
- Footsal: Matthieu Ruiz
- Marche : Brigitte et Patrick Armengaud

Nous vous rappelons que vous pouvez accéder à notre site internet : www.marssac-aventure.fr ainsi qu'à notre page Facebook : <https://www.facebook.com/marssac.aventure>

Tous les membres du bureau souhaitent à chacun d'entre vous une

Bonne et Heureuse Année 2015 !



ont suivies une partie du chemin des vététistes. Nous remercions l'ensemble des partenaires qui ont tous participé à la réussite de ces journées dans un esprit convivial et sportif à la fois.

En 2014 les vététistes ont complété leur équipement par l'achat de nouvelles tenues complètes : cycliste, maillot, coupe vent et tour de cou.

Nous remercions encore une fois tous nos partenaires qui nous permettent d'améliorer sans cesse la qualité et la sécurité de la pratique de nos activités.

Projets 2015

VTT : la sortie pour le week-end de l'Ascension est prévue en Espagne ; les Vététistes comptent également participer pour la première fois à la rando La Pastourelle (Salers), renouveler leur effort sportif au Pic de Nore comme en 2013,

profiter d'une nouvelle équipe avec 2 nouveaux arrivants parmi nous, Brigitte et Patrick ARMENGAUD qui se proposent de nous aider pour organiser des marches dans le Tarn et Midi Pyrénées.

Les journées Marssac Aventure sont prévues pour la Fête de Marssac au mois de Mai et le 5 Juillet 2015.

Le tarif de la cotisation pour l'année 2015 est :

- cotisation individuelle = 30 euros pour toutes les activités footsal et marche, la cotisation sera de 30 euros pour l'activité de VTT (que l'activité soit pratiquée seule ou cumulée avec les activités de footsal ou marche)
- cotisation familiale = 50 euros pour toutes les activités.

Il faudra déterminer une activité principale par cotisant (une seule activité principale pour les cotisations famille)

sera demandé, avec le bulletin d'adhésion 2015, un certificat médical attestant de la capacité à pratiquer la (ou les) activité(s) choisie(s).

Les adhérents vététistes devront être titulaires à titre personnel d'une licence sportive VTT en cours de validité pour

La salsa de «Sabor a Mi»

La salsa vous intéresse ? Venez nous rejoindre le mardi soir de 19h à 20h pour le niveau faux débutant (connaissance du pas de base et du dile que no) ; et le mardi de 20h à 21h pour le niveau intermédiaire.

Pour celles et ceux qui ne peuvent pas participer le mardi, nous ouvrons **un nouveau cours débutant le lundi soir de 19h à 20h et de 20h à 21h, à partir du lundi 16 février 2015.**

Notre professeur Oscar Delis venu directement de Santiago de Cuba sera ravi de vous initier aux rythmes latinos de sa « tierra de fuego ».

Pour nous contacter
07 85 80 32 91
saboramistgo@gmail.com



Madame Anne Marie Rosé, Maire de Marssac sur Tarn et l'ensemble du Conseil Municipal ont le plaisir de vous inviter à l'inauguration du tableau «Le Miracle des roses»

Le dimanche
15 février 2015
à 12h15 à l'église
Saint Orens

*Un apéritif sera servi à la Mairie
après la cérémonie.*

Stage de théâtre enfants

« Les Planches » vous propose de découvrir un stage d'initiation à l'expression théâtrale.

Exclusivement pour les enfants, à partir de 6 ans.

ATTENTION PLACES LIMITEES !

Stage Session 1 :

Lundi 9 Février 2015 - Lieu : Salle Astrolabe
10h00-12h30 / 14h00-16h30
et

Jeudi 12 Février 2015 - Lieu : Extension salle des Fêtes
de Marssac
14h30-17h30 (goûter prévu)

Tarif stage Session 1 : 35 euros (pour les deux jours)

Stage Session 2 :

Lundi 16 Février 2015 - Lieu : Salle Astrolabe
10h00-12h30 / 14h00-16h30
et

Jeudi 19 Février 2015 - Lieu : Extension salle des Fêtes
de Marssac
14h30-17h30 (goûter prévu)

Tarif stage Session 2 : 35 euros (pour les deux jours)

Réservations et renseignements :
www.courslesplanches.com
Bénédicte GRAFF : 06.22.22.95.27
benedicte.graff@yahoo.fr
page facebook «Les Planches»

27 janvier : visite de Monsieur le Préfet sur la Zone Eco2Rieumas



Invité par la Communauté d'agglomération de l'Albigeois à une journée «Spéciale Agglo», Monsieur le Préfet s'est arrêté à Marssac pour visiter la zone d'activité économique Eco2 Rieumas. Le temps pour Monsieur Bonnecarrère, Président de l'Agglomération, Monsieur Gauthier, vice-président en charge de l'économie, et Madame le Maire de lui présenter les atouts de ce grand équipement, financé par l'Agglomération, et conçu pour conjuguer Economie et Ecologie. Douze hectares sont désormais prêts pour la commercialisation. Les premiers contacts sont déjà noués.

Loto de l'école

L'association «Les Amis de l'École de Marssac» vous donne rendez-vous pour le grand loto annuel de l'école, à la salle municipale, le samedi 7 mars 2015 à 16h.

Petits et grands pourront tenter leur chance pour gagner les nombreux et très beaux lots en jeu (salon de jardin, repas à La Réserve, VTT enfant, appareil photo, tablette, ...). Buvette et goûter seront à votre disposition.

Nous rappelons que tous les bénéfices de nos actions permettent de financer des activités - scolaires ou extra-scolaires - de l'école.



LOTO
DE L'ECOLE DE MARSSAC

UN SALON DE JARDIN
Buvette & Goûter à Disposition

UNE TABLETTE

UN VELO ENFANT

ET DE NOMBREUX AUTRES LOTS

SAMEDI 7 MARS
à 16 h

SALLE DES FETES
DE MARSSAC

Génération Mouvement des Aînés de Marssac

Le club Génération Mouvement des Aînés de Marssac a fini l'année 2014 un peu en avance ; le mardi 9 décembre, 100 personnes (sur 116 adhérents) avaient pris part à cette journée de convivialité et de bonne humeur à la salle municipale aux tables parées de décors de Noël, pour un repas de grande qualité servi par la Maison Roustit et un service toujours aussi professionnel et souriant. A la fin du repas Mr le Président a distribué les boîtes de gâteaux aux 80 ans et plus, offert par le Club. La journée s'est terminée par un loto gratuit de 16 parties.



Le Président et les membres du bureau vous souhaitent une bonne année 2015 et une bonne santé pour reprendre nos activités en 2015.

Bonne Année à toutes et tous.

Je tiens à rendre hommage à Jacqueline PINERO, notre membre du bureau, qui fut très active et de bonne compagnie au sein de notre association et qui est décédée le vendredi 19 décembre 2014 suite à une longue maladie qu'elle a combattue avec courage et pugnacité comme le fut sa vie. Un grand nombre

de personnes du Club sont venus l'accompagner à sa dernière demeure au cimetière du Buc où elle repose en paix auprès de son époux.

L'assemblée générale du club des Aînés de Marssac s'est tenue à la salle municipale le mardi 27 janvier 2015. Pour cette journée «studieuse» devant un auditoire venu nombreux, Mme NAVES nous a fait l'historique de nos activités 2014 qui ont été nombreuses et variées pour la grande satisfaction de nos adhérents.

La parole a été donnée à Mme GREGE pour le bilan financier. Les comptes sont en équilibre à la satisfaction de tous.

Mr le Président a invité tout le monde à déguster la galette des rois accompagnée de vin pétillant. Les rois et les reines ont reçu une offrande de chocolats, tout cela dans la bonne humeur et convivialité.

Si des personnes sont intéressées pour nous rejoindre elles seront les bienvenues.

Contactez Mr ROCHE, 05 63 55 41 07



C'est le SIVU Petite Enfance Marssac Terssac qui a financé ce projet grâce aux cofinancements de nos deux communes et à l'aide de l'Etat, du Conseil Général, et de la CAF.

Cette crèche a permis d'ouvrir 12 places supplémentaires. Ajoutées au 25 places de la crèche Chapi Chapi, cela nous fait 37 places en tout, ce qui permet de répondre à la demande de plus de 50 familles.

23 janvier, Voeux à la population

Extrait du discours de Madame Le Maire

«Les élus du Conseil Municipal et moi-même sommes heureux de vous accueillir pour la septième année à cette cérémonie des vœux à la population. Septième année mais première de ce nouveau mandat que vous avez bien voulu nous confier en avril dernier.

Avant de débiter le traditionnel discours je souhaite revenir sur ce qui a endeuillé ce début d'année. Vous le savez, Mercredi 7 janvier a eu lieu un terrible attentat. Cela s'est poursuivi par d'autres morts, toutes aussi terribles. Dans notre monde hyper médiatisé, où tous les événements s'affichent à la une des sites et des journaux, pour disparaître tout aussitôt dans la marée montante des unes du lendemain, ces événements peuvent déjà apparaître lointains.

Mais ne cédon's jamais à l'oubli. Face à cette barbarie, je redis avec force les valeurs qui nous animent, Liberté, Egalité, Fraternité, ces valeurs républicaines dont nous sommes les garants, chacun à notre niveau, chacun dans notre vie, privée, publique, professionnelle, associative, militante, ...

De nombreux discours, de nombreux hommages ont été faits ces jours derniers, je ne vais pas aller plus loin. **Je veux simplement vous proposer de garder maintenant, tous ensemble, une minute de silence à la mémoire des victimes, et de leurs familles.**

... Chaque année les vœux sont l'occasion de faire le point sur l'année écoulée. Je ne dérogerai pas à la tradition. Beaucoup de choses ont été réalisées en 2014.

En 2014 il y a eu l'ouverture de la crèche Les Zouzous. Ce nouvel équipement ouvert aux enfants de Marssac et de Terssac porte la marque de l'effort continu de nos deux communes pour une Politique Petite enfance de qualité.

Il faut souligner que les volumes du bâtiment peuvent permettre d'envisager, si besoins, 8 places de plus, sans travaux supplémentaires.

La gestion des Zouzous a été confiée à l'association «Chapi Chapi» qui assure déjà la gestion de la crèche de Marssac et, dans un souci d'économie, la direction des deux crèches est commune. Elle est assurée par Madame Mallet, actuelle directrice de la crèche Chapi Chapi.

Il est également prévu d'assurer un continuum dans l'accueil des enfants pendant l'été. Si cela se révélait trop difficile à mettre en place, la fermeture n'excéderai pas deux semaines afin de ne pas mettre en difficulté les familles.

Regardons maintenant ce qui s'est passé du côté de notre école :

En septembre nous avons mis en place la réforme des nouveaux rythmes scolaires.

Cette mise en place a impliqué de nombreux acteurs sur le terrain et donné lieu à de très nombreuses rencontres et réunions de travail.

L'inspection d'académie bien sûr mais aussi les enseignants, les familles (que nous avons toutes consultées par questionnaire et que nous avons invitées en réunion publique), les associations, les parents élus au conseil d'école, le bureau de l'association la Clé des Champs et son équipe de direction, les communes partenaires du CLAE à savoir les élus de Florentin, Lagrave, Aussac et depuis peu Terssac.

Il a fallu réfléchir et travailler ensemble. L'organisation qui a été mise en place à la rentrée de septembre est le fruit de ce travail et a été validée par le conseil d'école.

Aujourd'hui nos enfants ont classe le mercredi matin et la municipalité assure une garderie jusqu'à midi et

demi pour que les parents puissent venir chercher leurs enfants en fin de matinée sans problème.

Le jeudi, l'école finit à 15 h et des ateliers multi activités, ouverts à tous les enfants, fonctionnent de 15h à 16h30.

Les autres jours la classe finit à 16h mais nous avons mis en place une garderie récréative jusqu'à 16h30. Notre objectif était, là aussi, d'arranger les parents pour qu'ils puissent venir chercher leurs enfants à 16h30 comme avant.

L'animation est un vrai métier ! C'est pourquoi la municipalité a choisi de confier l'organisation des nouveaux temps périscolaires à l'association La Clé des Champs, qui gère déjà le CLAE.

17 ateliers fonctionnent tous les jeudis pour les enfants. Ils sont animés par des animateurs du CLAE ou par des intervenants extérieurs parmi lesquels on compte plusieurs associations de Marssac. 200 enfants en moyenne y participent. Un premier bilan montre que les enfants apprécient ces ateliers où ils peuvent découvrir et pratiquer de multiples activités (basket, danse, musique, skate, foot, rugby, arts plastiques, expériences scientifiques, théâtre, culture espagnole, relaxation, écriture créative...)

Cette réussite, je vous l'ai dit, nous la devons au dialogue continu noué avec tous les acteurs de terrain et l'implication de tous.



Je profite de ce moment pour remercier tout particulièrement l'équipe enseignante et son directeur, Monsieur Scaini, notre équipe d'ATSEM, les parents d'élèves élus du conseil d'école, Monsieur Estrade, président de la Clé des Champs, et tout son bureau, Madame Costes, directrice de la Clé des Champs et Madame Soulier responsable du site de Marssac.

Je remercie également les associations marssacoises qui s'investissent dans l'animation des ateliers du jeudi.

Autre changement intervenu à l'école à la rentrée, la mise en place de tarifs dégressifs à la cantine.

Ce sont près de 200 enfants qui mangent tous les jours à la cantine de notre école et ce chiffre ne cesse d'augmenter.

La restauration scolaire, rappelons-le, n'est pas une obligation pour les mairies. Mais force est de constater, à Marssac comme ailleurs, qu'elle est devenue au fil du temps de plus en plus indispensable pour les familles.

La grille des tarifs que nous avons établie se répartit sur trois tranches. Dans un souci d'équité, elle tient compte à la fois des revenus et de la composition de chaque famille.

Nous souhaitons ainsi faciliter l'accès de notre cantine à tous les enfants, quels que soient les revenus de leurs familles.

En 2014 notre école a fait sa révolution numérique avec l'installation des premiers vidéoprojecteurs interactifs.

C'était là une de nos promesses de campagne. C'était aussi une attente forte de notre équipe enseignante qui va pouvoir s'appuyer sur ces nouveaux outils pour favoriser les apprentissages et la réussite de tous ses élèves.

A ce jour, nous avons équipé deux classes. L'une à la maternelle, dans la salle de la bibliothèque, pour qu'il soit accessible à toutes les enseignantes. L'autre à l'école primaire, dans la classe de Madame Robles (CE2).

L'achat de ces appareils a été en partie subventionné par une dotation de l'état. Nous avons prévu d'équiper progressivement toutes les classes du primaire.

En 2014 nous avons aussi mis en place les nouvelles équipes pour les relais de quartiers et les distributeurs du Marssac Info

Beaucoup d'anciens ont répondu présents à notre appel pour reprendre leur fonction de relais ou de distributeurs dans leurs quartiers. Quelques nouveaux les ont aussi rejoints.

Si vous ne les connaissez pas encore, vous pouvez retrouver leurs visages, et leurs coordonnées dans le Marssac Info de novembre et sur le site de la commune. Leur liste sera également régulièrement diffusée dans les MI à venir.

Ces hommes et ces femmes sont tous des bénévoles. Ils ont tous décidé de donner de leur temps et de leur bonne volonté au service de notre commune. Certains l'ont déjà fait pendant six ans. Et ils remplissent ! Tous sont exemplaires à mes yeux. Je ne peux que vous inciter à les contacter et à les rencontrer.

Je profite de ce moment qui m'est donné pour leur présenter, au nom de toute la collectivité, nos très sincères remerciements pour leur engagement.

Tous les marssacois ont reçu dans leur boîte aux lettres la nouvelle édition actualisée du plan de Marssac. Plusieurs parmi vous nous ont dit avoir apprécié cette initiative. Pour ceux qui ne l'auraient pas eu ou qui

l'auraient déjà perdu, il est toujours possible de le demander en mairie.

Avant de faire un tour du côté de 2015, je voudrais souhaiter la bienvenue aux 4 nouvelles associations qui se sont créées en 2014 :

L'association les Planches qui nous invite à faire du théâtre. Sabor A MI qui accueille les amoureux de la Salsa cubaine. «Pleine conscience de Soi» qui propose une initiation à la méditation. Marssac Ensemble qui



nous propose de créer du lien

Elles viennent rejoindre le tissu très riche des associations marssacoises et nous nous en réjouissons.

Nous avons aussi **un nouveau club de sport en gestation : le Basket**. Une équipe de mini basket a d'ores et déjà démarré en septembre, avec l'aide d'un éducateur sportif mis à disposition par la fédération. Ce club devrait prendre toute sa mesure dès l'ouverture de la nouvelle salle omnisports.

Je tiens enfin à saluer les exploits de notre club de foot qui s'est qualifié avec panache pour le 7^{ème} tour de la coupe de France. La rencontre contre les Clermontois a fait vibrer le cœur de tous les marssacois.

Tournons-nous maintenant vers 2015

Plusieurs projets vont se concrétiser cette année.

Il y a d'abord l'aménagement de l'avenue d'Albi. Dès la semaine prochaine les travaux vont reprendre. Cette avenue, vous le savez, connaît un trafic intense tous les jours de l'année. Sa sécurisation était très attendue. Son aménagement va transformer le quotidien de notre village.

Certains parmi vous connaissent déjà le détail du projet puisque nous avons organisé une réunion publique en septembre pour le présenter aux commerçants et riverains directement impactés par les travaux mais aussi à toute la population.

Trois points forts sont à relever dans cet aménagement :

Un nouveau rond-point va être réalisé, au niveau du carrefour de la départementale avec la rue Jean Fraisse et la voie privée.

Nous sommes là au niveau de la ZAC du Bourdelas, dans un quartier dont la population ne cesse d'augmenter, et il est particulièrement difficile pour les véhicules de s'engager sur la départementale et pour les piétons de la traverser.

Ce futur rond-point va apporter de la sécurité sur ce carrefour autant pour les voitures que pour les piétons.

Il devrait permettre aussi de ralentir la vitesse des voitures sur la départementale, ce qui sera une très bonne chose.

Une piste mixte, cyclable et piétonne, bi directionnelle va être également réalisée.

Elle ira du centre-ville (niveau N°21 : institut de beauté) au rond-point Lamartine où elle fera

jonction avec la piste cyclable déjà existante. Elle sera entièrement protégée de la circulation des voitures. Les piétons et les vélos pourront donc circuler en toute sécurité tout au long de l'avenue. Sa réalisation nécessite de rétrécir la chaussée existante à 6,20m, ce qui devrait aussi favoriser le ralentissement des véhicules.

Enfin tous les réseaux jusqu'au nouveau rond-point vont être enfouis afin de participer à l'embellissement de notre entrée de ville.

Je vous l'ai dit, les travaux reprennent dès la semaine prochaine. Sauf aléas climatiques ou problèmes imprévus, ils devraient se terminer en juillet.

En février nous allons déposer le permis de construire du futur complexe omnisports.

Rappelons rapidement les caractéristiques. C'est un grand équipement sportif, de 1 700.m². Il va être construit, rue Tominarié, sur le terrain de l'ancienne usine à chaux. C'est un bâtiment conçu pour recevoir du public, avec un hall d'accueil doté d'une billetterie et de gradins pour les spectateurs. Il comprend une salle omnisport qui permettra la pratique du basket, du hand, du volley, du tennis, badminton et un dojo d'entraînement avec 200 m² de tapis. Sa conception architecturale est bioclimatique pour mieux répondre aux exigences du développement durable. Il répond également aux normes pour l'accessibilité handicap et il va même au-delà sur certains points, La largeur des portes sera partout surdimensionnée pour permettre le passage des fauteuils roulants sportifs, plus larges que les fauteuils roulants standard.

Le permis vient d'être déposé et le marché d'appel d'offre sera lancé dans la foulée. C'est un marché important. Dans le climat économique actuel, les chantiers de ce type se font rares. Nous savons qu'il sera, c'est certain, une véritable bouffée d'oxygène pour les entreprises du secteur qui se battent tous les jours pour maintenir leurs emplois.

Pour le financement de ce projet, nous avons bien sûr présenté des dossiers de demande de subventions à l'Etat, au Conseil Général et au Conseil Régional.

A ce jour seul le conseil général a pris une délibération. 410 000 euros nous ont été accordés et je veux remercier ici tout particulièrement M. Carcenac, Président du Conseil Général et M.Valax, notre conseiller général, pour le précieux soutien qu'ils ont apporté à notre projet.

Nous attendons maintenant la réponse du Conseil Régional. Sa décision pourrait être connue bientôt. Pour l'Etat par contre, ce sera plus long. Nous venons d'être informés qu'il nous faudra attendre le mois d'octobre pour avoir une réponse.

Mais ce contretemps ne change rien au calendrier prévu. Les travaux devraient démarrer courant second trimestre.

Autre projet qui sera mené à bien cette année : le petit parc face à la mairie que nous allons bientôt ouvrir au public

Si vous prenez régulièrement la rue Tonimarié, vous avez pu voir l'évolution des travaux. Vous avez vu se dessiner les allées et la pelouse verdier. Jour après jour notre parc a pris belle allure. Le choix du mobilier (bancs et poubelles) est actuellement en cours. L'étude sur l'aménagement des massifs aussi. Encore quelques petits aménagements et, effectivement nous pourrions l'inaugurer et surtout l'ouvrir au public dès cette année.

Bien d'autres choses sont aux programmes des mois à venir...

La mise en place du conseil de la vie associative et du conseil consultatif des aînés.

La mise en place du Projet Educatif de Territoire (PEDT) qui assurera le suivi de la qualité de l'organisation des nouveaux rythmes scolaires. Cela se fera avec les partenaires de l'école (inspections, enseignants, parents d'élèves) et aussi le CLAE.

L'organisation d'une cérémonie d'accueil pour les nouveaux arrivants

Des actions d'information sur la sécurité

L'installation de nichoirs pour préserver la biodiversité

La poursuite de la sécurisation des déplacements

Je vous l'ai dit, vous le voyez, les élus ne manqueront pas de travail cette année encore...

Avant que nous nous retrouvions tous autour du buffet, je veux aussi adresser, en mon nom, et au nom de tout le conseil municipal, mes meilleurs vœux :

A tous les bénévoles qui participent dans les associations à l'animation sociale, culturelle et sportive de notre village

A nos relais de quartiers et à nos distributeurs qui donnent bénévolement de leur temps pour le bien-être de la collectivité

Aux équipes de nos deux crèches, qui accompagnent les premiers pas de la socialisation de nos tout-petits

A l'équipe enseignante de notre école qui accompagne nos élèves sur les chemins des savoirs et des savoirs-être ensemble

Aux équipes du CLAE et du CLSH qui oeuvrent dans le même sens pour une ouverture au monde de nos jeunes et l'apprentissage réussi du vivre ensemble.

Aux commerçants qui croient comme nous à un commerce de proximité et de services,

Aux artisans et aux entrepreneurs qui font le tissu économique de notre commune et sont source d'emploi local.

A tous les élus qui s'investissent pour le développement et le rayonnement de notre commune

à tous nos agents municipaux qui par leur travail nous accompagnent pour construire notre cadre de vie de demain

Mes vœux vont aussi à tous ceux qui sont dans la peine, dans la solitude, dans la recherche d'un emploi, pour qu'ils trouvent des raisons d'espérer

Mes vœux sont enfin pour vous toutes et pour vous tous. Que cette année soit belle et bonne pour vous et tous vos proches.

Bonne année 2015.»

Les élus du CMJ ont présenté leurs vœux à la population

Six des huit membres du CMJ étaient présents auprès de Madame le Maire lors de la soirée des vœux à la population. Lucia Camara, Paul Tragné, Vilaine Ribes, Ewan Bessac, Adam Andiev et Clelia Rouffy ont ainsi pris la parole à tour de rôle pour présenter le programme d'action du Conseil Municipal Jeunes avant de souhaiter une bonne année 2015 pour tous.

Lucia : Bonsoir Mesdames et Messieurs, merci d'être présents ce soir. Nous excusons

Mona Martinet et Elna Bresson, conseillers municipaux, de leur absence.

Paul : En cette année 2014, nous avons participé à l'inauguration de la crèche de Terssac ainsi qu'aux commémorations du 11 Novembre. Mais aussi, nous avons réfléchi aux projets que nous allons mettre en place en 2015 sur Marssac.

Violaine : En tout premier, nous désirons participer à l'aménagement du nouveau parc



(fontaine, fleurissement, aire de pique-nique). Pour le village, nous pensons mettre des nichoirs.

Ewan : Ensuite, nous allons organiser des actions solidaires :
- une collecte pour les «Restos du cœur» au mois de mars
- une course pédestre pour l'association ELA, dans le cadre de l'opé-

ration «Mets tes baskets et bats la maladie».

Adam : Pour finir, nous aimerions organiser le nettoyage de Marssac lors d'une journée «Environnement» et une soirée «Astronomie» pour observer les étoiles.

Lucia : Nous vous souhaitons une très bonne année 2015.

Le renouveau du Tennis Club Marssacois



Les nouveaux dirigeants du Tennis Club Marssacois (Président S. Estrade, Trésorier P. Audren, et Secrétaire J.M. Vaissières) peuvent être très satisfaits car ils ont signé, le dimanche 14 décembre, une nouvelle convention avec les communes de Marssac, Florentin et Aussac, qui ont été très à l'écoute, ainsi qu'avec le Tennis club d'Aussac, permettant de mutualiser les équipe-

ments et de regrouper, par ailleurs, tous les joueurs de tennis de ces communes.

Cette convention donne aussi la possibilité au TCM de construire une nouvelle ambition autour de l'équipe I masculine avec des joueurs de grande qualité tennistique mais aussi d'envisager une équipe II l'an prochain, ainsi qu'une possible équipe féminine.

A terme, porté par le soutien des élus, le Tennis Club Marssacois, souhaite fonder une école de tennis et participer au TAP (rythme scolaire) du territoire. Enfin, l'ambition est aussi encouragée par des résultats sportifs très prometteurs puisque l'équipe 1, dirigée par R. Bugarel, est en tête de sa poule en Challenge cathare, donnant ainsi une saveur particulière au derby, face

aux TC Rives du Tarn (Lagrange-Rivières), qui aura lieu le dimanche 11 janvier 2015 à la salle des sports de Florentin.

Les amateurs de tennis, sauront apprécier ce rendez-vous.

**Contact 06 24 38 81 80
ou par email
ententetcmarssacoise@gmail.com**

La Vieille Cantine

Bibliothèque associative de Marssac

Horaires d'ouverture : le mercredi de 15h00 à 17h30

le vendredi de 15h00 à 17h30

le 1^{er} samedi du mois de 9h30 à 11h30

Portage de livres à domicile (06 63 67 58 18)

Cotisation : 6 euros/an - marssacbiblio@laposte.net

+ de 12 000 ouvrages dont 400 bandes dessinées



Peut-être l'ignorez-vous mais il existe une bibliothèque à Marssac, ouverte depuis 8 ans. Bibliothèque associative nommée «La vieille cantine», pourquoi ? Tout simplement parce qu'elle se situe dans les locaux de l'ancienne cantine des écoles, aimablement mis à notre disposition par la Mairie. Très simple à trouver puisqu'elle se situe derrière la Mairie avec stationnement devant la porte d'entrée. La bibliothèque de Marssac «La vieille cantine» est ouverte à tous. Nous possédons un très grand choix de romans adultes et enfants.

Pour une adhésion de 6 euros par an vous pouvez emprunter 4 livres pendant un mois. Pour vous mettre l'eau à la bouche, voici la liste des nouveautés acquises par notre bibliothèque :

Les mots du passé
La rebelle des sentiers
Les héritiers passent à table
Les enfants des justes
La louve de Cornouaille
La maîtresse de Ker-Huella
La tour de Malvent
Pas pleurer
Diana cette nuit-là
Traque mortelle

S. M. DENIS
Lare G. BORDES
M. FITZGERALD
C. SIGNOL
B. SIMONAY
J. RAGUENES
G. BORDES
L. SALVAYRE
D. BOURDON
S. ALVES

Nous tenons à remercier la Mairie pour les travaux de rénovation réalisés pendant les vacances de Noël, c'est avec plaisir que nous avons découvert cette peinture du plus bel effet !

Numéros utiles

Mairie de Marssac	05 63 55 40 47	Drogues Info Service	0800 23 13 13
Gendarmerie	17	Ecoute Alcool	0811 91 30 30
Samu	15	Ecoute Cannabis	0811 91 20 20
Samu Social	115	Ecoute Handicap moteur	0800 500 597
Pompiers	18	Ecoute Infos Sclérose en plaques	0800 854 976
EDF (service dépannage)	0810 33 30 81	Enfance et Partage	0800 05 12 34
Sécurité/Urgence Gaz GRDF	0800 47 33 33	Protection et Assistance aux personnes âgées	0800 020 528
Chenil Communautaire	05 63 38 38 24	Sida Info Service	0800 840 800
Déchèterie de Ranteil	05 63 38 59 80	SOS Amitié	05 63 54 20 20
Déchèterie de Gaillaguès	05 63 46 20 98	SOS Enfants disparus	0810 012 014
Alcooliques anonymes	05 63 35 66 17	Suicide Ecoute	01 43 39 40 00
Alzheimer Info	0811 112 112	Tabac Info Service	0825 309 310
Cancer Info Service	0810 810 821	Violence Conjugale Femmes	01 40 33 80 60
Croix Rouge Ecoute	0800 858 858	Viols Femmes Informations	0800 05 95 95
Dons d'organes et de moelle osseuse	0800 20 22 24	Allo Enfance maltraitée	0800 559 557

6^{ème} Salon d'expression libre de Marssac

Pour la sixième année consécutive, **l'association atelier-rencontre-artiste, organise son salon artistique d'expression libre de Marssac-sur-Tarn les samedi 14 et dimanche 15 février 2015 de 9 heures à 20 heures** (sans interruption) à la salle des fêtes de Marssac (entrée gratuite).

Vous aimez la peinture, la sculpture, l'écriture, l'art en général, alors venez nombreux franchir le seuil de notre salon pour le régal des yeux et ramener de beaux souvenirs.

Un pot de «décrochage» des œuvres le dimanche à partir de 17heures au cours duquel les prix sont remis aux artistes, ainsi que le tirage de notre tombola est offert à tous nos visiteurs.

Parmi la petite centaine d'artistes présents sur le salon, **cette année nos invités d'honneur sont : Michel Alet PEINTRE et ECRIVAIN**



«Je veux pour le spectateur, dit-il, des tableaux libres comme des fenêtres ouvertes vers la pensée et le rêve ». Il se définit comme peintre libre, où chacun

peut voir et imaginer au-delà des formes et des couleurs ; libre de passer de l'Apparence à l'Invisible.

Son travail d'écrivain vous sera présenté lors d'une dédicace le samedi de 15h à 18h, ses œuvres : en effeuillant le vent ou les tribulations d'un pâtre du Rouergue des années quarante (roman autobiographique illustré de 30 tableaux). Sur le chemin des quatre vents ou l'aventureux parcours d'un pâtre du Rouergue dans le vaste monde.. (roman illustré de 28 tableaux)

Yves Benoit SCULPTEUR

Passionné par le travail du métal et les différents alliages, il travaille actuellement à la création d'œuvres origi-



nales. Dessinateur industriel et chaudronnier de formation, il met au service de l'art son savoir-faire avec un réel plaisir.

**Pour tous renseignements : 05 63 53 36 82.
www.atelier-rencontre-artiste.com**

[Du côté des entreprises]

Un service « particulier » pour JC Terrassement

L'entreprise JC Terrassement, forte de 10 années d'expérience avec les professionnels des Travaux Publics, propose désormais ses services aux particuliers. JC Terrassement, c'est tous vos travaux de terrassement comme : fondations, assainissement autonome et mise en conformité, empierrement de chemin, raccordement réseaux (EDF, PTT, pluvial etc), nivellement des terres, évacuation des déblais inertes, piscine... Garantie décennale et devis gratuit.

Tél : 06.10.12.43.48
jcterrassement@orange.fr



ETS (Entreprise Tarnaise de Soudure) s'installe sur Marssac

Installée depuis peu à Marssac, ETS propose ses services dans la fabrication de mécano soudé, métallerie, serrurerie... Soudeur sur acier, inox, alu, Alexandre Etcheverria travaille aussi bien avec des particuliers, des collectivités que des bureaux d'étude aéronautique... Souhaitons lui la bienvenue sur notre commune.

Alexandre Etcheverria
06 35 51 36 89
ets.soudure@gmail.com